



Fiche d'inscription - année scolaire 2023 – 2024

1. L'adhérent

Age :

NOM : Prénom : Garçon Fille

Date et lieu de naissance : / / à :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone portable du jeune : E-mail :

Etablissement scolaire fréquenté : Classe :

2. Le(s) responsable (s) légal (aux)

Père mère tuteur (trice) autre à préciser

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél. fixe :

Tél. port. :

E-mail :

Autorité parentale : oui non

Père mère tuteur (trice) autre à préciser

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél. fixe :

Tél. port. :

E-mail :

Autorité parentale : oui non

3. La fiche sanitaire de liaison

Allergie(s) : Alimentaires Médicamenteuse Autre allergie

Pathologie : Asthme Autre

Traitement médical en cours : oui non

VACCINATIONS obligatoires : DT - POLIO : oui non date du dernier rappel

Médecin traitant : Téléphone :

Recommandations particulières des parents (allergies, contres indications médicales pour la pratique sportive, etc...) :

En cas d'urgence, l'enfant accidenté ou malade est orienté et transporté vers l'hôpital le plus adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

4. Les autorisations parentales

Je soussigné(e), en qualité de responsable légal :

*Autorise mon enfant à avoir libre accès, (entrées/sorties) à la structure et à regagner son domicile par ses propres moyens.

*Autorise mon enfant à pratiquer les activités du CDJ (baignade, etc....) et à monter dans les transports mis en place par la structure (train, bus, minibus municipal, voiture ...).

*Autorise la ville de Bougival à utiliser les photos/vidéos réalisées dans le cadre des activités du Carrefour des Jeunes à destination des publications et sites (réseaux sociaux) de la ville de Bougival dans un but informatif. *** rayer les mentions non acceptées**

Protocole d'accueil – COVID

L'organisation des accueils collectifs de mineurs (avec et sans hébergement) peut être soumise à certaines restrictions visant à limiter la propagation de l'épidémie de la Covid. Ces restrictions sont fixées, le cas échéant, par les dispositions du décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire. Les protocoles sanitaires du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports mettent en œuvre les prescriptions émises par les autorités sanitaires. Ils sont adaptés régulièrement en fonction de la situation sanitaire. Infos sur le site <https://jeunes.gouv.fr/protocole-sanitaire-acm-session-bafa-bafd> et <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

- J'ai pris connaissance du Protocole d'accueil Covid ci-joint.
- J'ai pris connaissance du règlement intérieur joint et je m'engage à le respecter.
- J'atteste avoir souscrit une assurance RC pour les activités extrascolaires de mon enfant.
- J'atteste que les vaccinations obligatoires (DT Polio) de mon enfant sont à jour.

Fait à Bougival, le / / 202 ...

Signature du jeune participant :

Signature du responsable légal :

Pièces à fournir pour l'inscription au Carrefour de Jeunes de la ville de Bougival

- Fiche d'inscription 2023-2024
- Attestation d'assurance scolaire/extrascolaire
- Photocopie carnet de santé (la page des vaccinations obligatoires uniquement DT Polio)
- Photocopie carte identité du jeune adhérent
- Cotisation Carrefour des Jeunes année scolaire 2023-2024 : **5,00 €** (en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces)

LE RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS EST OBLIGATOIRE A CHAQUE RENTREE SCOLAIRE

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU IMPAYÉ SERA REFUSÉ